

CARGO MARINE

2014 – n°4



LA CHINE D'OUTRE-MER : UNE DIASPORA D'INFLUENCE ?

Pauline Rouillon

Magistère Relations Internationales et Action à l'Étranger 2ème année
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne



(Chinatown Bangkok © peterpribylla)



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
1. Les singularités de la diaspora chinoise, à l'origine de son influence	5
1.1 Mise en perspective historique des migrations chinoises	5
1.2 Géographie de la diaspora chinoise	7
1.3 Sociologie des migrations chinoises	9
2. Les Chinois d'Outre-mer : les acteurs transnationaux de la puissance chinoise	10
2.1 La diaspora, un facteur de développement économique de la Chine	10
2.2 La diaspora, assise d'une stratégie d'expansion culturelle	12
2.3 La diaspora, un atout politique	14
3. L'influence de la Chine d'outre-mer : une influence variable selon les espaces	14
3.1 Une influence sur le pays d'origine ?	14
3.2 Une influence sur les pays d'accueils ?	15
3.3 L'influence de la diaspora sur les organisations internationales	16
Conclusion	16
Notes	17
Bibliographie	19



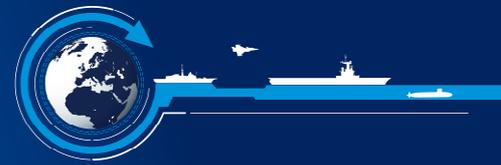
Introduction

Étudier la diaspora, c'est sortir du « piège territorial » (1), dénoncé par John Agnew, qui consiste à situer la société à l'intérieur d'un territoire délimité par des frontières. La *diaspora* est un mot grec forgé au XIXe siècle désignant la dispersion, longtemps employé pour décrire l'exil forcé des Juifs dans l'Antiquité, leur conscience identitaire et leur présence minoritaire dans un grand nombre de territoires au-delà de la Palestine. Emmanuel Ma Mung, responsable du laboratoire Migrinter du CNRS, relève deux caractéristiques morphologiques de la diaspora : la *multipolarisation* de la migration d'un groupe national, ethnique ou religieux et l'*interpolarité* des relations. Tandis que les migrations classiques génèrent un réseau élémentaire reliant exclusivement les pôles migratoires au pays d'origine, la diaspora engendre un réseau complexe connectant non seulement le pôle migratoire au pays d'origine mais aussi tous les pôles migratoires entre eux. Ainsi, « *une migration classique s'établit en diaspora lorsqu'elle passe d'une organisation en réseau élémentaire à celle en réseau complexe* » (2). Gabriel Sheffer retient trois critères pour définir le concept de diaspora (3) : la conscience et la revendication d'une identité ethnique, la forte densité des liens communautaires transnationaux et le maintien de contacts, réels ou imaginaires, avec le territoire d'origine. Les migrations chinoises contemporaines présenteraient dès lors un caractère diasporique.

Dans un contexte de mondialisation des marchés, de compétitivité accrue et de déterritorialisation, la diaspora chinoise doit être envisagée comme une ressource au service de la puissance de l'État d'origine. Si la Chine s'impose comme la première puissance commerciale en 2012 (4), hors UE, et comme la deuxième puissance économique mondiale avec une balance commerciale excédentaire, un endettement faible, un taux de croissance annuelle maintenu à 10 % pendant trente ans et s'élevant à 7,8 % en 2013, ses offensives économiques ont dégradé l'image de Pékin sur la scène internationale. Désastres écologiques, violation des droits de l'homme, ilibéralisme chinois et corruption ne font qu'endommager davantage la réputation internationale de la Chine (5). Afin d'améliorer leur crédibilité et leur image, les dirigeants chinois, à l'instar de Xi Jinping, développent une diplomatie publique. Dans *La guerre hors limites* (1990) deux militaires de l'armée de l'air chinoise, Quiao Liang et Wang Wiangsui, recommandent ainsi de s'appuyer sur la diaspora pour développer le soft power.

Dès lors, dans quelle mesure l'influence de la diaspora chinoise, si elle existe, est-elle mise au service de la puissance de la Chine ?

De par son histoire, son ampleur et sa diversité, la diaspora chinoise se distingue des autres diasporas contemporaines. Acteurs transnationaux au service de la puissance chinoise, les Chinois d'outre-mer constituent à la fois un facteur de développement économique, un relais de la stratégie d'expansion culturelle chinoise et un atout politico-diplomatique. Néanmoins, le poids de la Chine d'outre-mer est variable en fonction des acteurs.



1. Les singularités de la diaspora chinoise, à l'origine de son influence

1.1 Mise en perspective historique des migrations chinoises

▪ Les implantations de commerçants du Nanyang en Asie du Sud-Est

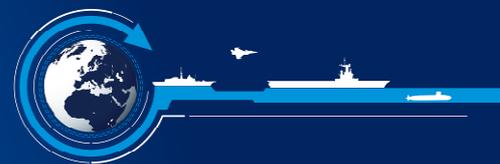
Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les migrations chinoises sont le fait d'une élite marchande du Nanyang commerçant en Asie du Sud-Est. Les commerçants chinois s'infiltrèrent dans le Nord de l'Indochine dès le III^e siècle av. JC, sous la dynastie des Han. Au XV^e siècle, les expéditions commerciales de Zheng He, sous la dynastie Ming, participent au développement de réseaux marchands au Nanyang occidental (6) et à l'implantation de communautés chinoises dans les ports de la péninsule indochinoise, de la péninsule malaise, de Sumatra, des Philippines... Par la suite, une nouvelle poussée migratoire est provoquée par l'arrivée des Européens - des Espagnols aux Philippines, des Hollandais dans les Détroits et à Java et des Portugais à Malacca et aux Moluques - et par le renversement en 1644 de la dynastie des Ming par les Mandchous. Mais cette migration marchande, d'environ deux millions de Chinois, demeure circonscrite à la « Méditerranée asiatique ».

Si la Chine encourage les expéditions marchandes, elle se préoccupe peu des émigrés chinois, même lorsqu'ils sont victimes de pogroms comme en 1733 au Siam. L'empereur Qianlong (1736-1796) déclare ainsi « *ces personnes ont déserté l'Empire Céleste, elles ont déserté la tombe de leurs ancêtres et n'ont recherché outre-mer que le profit, et la Cour s'en désintéresse* » (7). Sous la dynastie des Qing (1644-1911), les émigrés chinois, considérés comme des traîtres à la mère-patrie, sont bannis et menacés de décapitation en cas de retour.

▪ L'émigration massive de travailleurs chinois au milieu du XIX^e siècle

Au milieu du XIX^e siècle, une main d'œuvre chinoise bon marché migre en masse vers les îles sucrières de l'Océan Indien, du Pacifique, des Caraïbes et vers les nouvelles colonies d'Asie du Sud-Est, pour satisfaire la forte demande générée par la mise en valeur coloniale et l'abolition de l'esclavage. Le *coolie trade* (8) génère des migrations massives de paysans dépossédés de leurs terres, affaiblis par un contexte intérieur désastreux, marqué par les deux guerres de l'Opium (1840-42 et 1856-60), la révolte des Taiping et la défluviation du fleuve jaune en 1855. Entre 1850 et 1920, 8 millions de *coolies* transitent par les ports des concessions européennes de la Chine méridionale mais la majorité rentre en Chine à l'issue du contrat.

En réaction à l'exploitation des *coolies*, aux révoltes dans les ports et aux mutineries qui en résultent, la Cour impériale est contrainte à protéger ses ressortissants. Les fonctionnaires impériaux prennent alors conscience des flux financiers générés par les émigrés chinois, de leur connaissance des techniques occidentales et de leur contribution potentielle à la modernisation de l'Empire du Milieu. En 1893, un décret impérial reconnaît le droit d'émigrer. L'émigration chinoise est alors officiellement reconnue et dotée d'un statut : en atteste l'apparition du terme *qiao*, qui signifie « émigré ».



temporaire ». En 1909, une loi sur la nationalité reconnaît les *huaqiao*, les « Chinois d'Outre-mer », en tant que nationaux.

Entre 1880 et 1900, la Malaisie péninsulaire enregistre ainsi plus de 5 millions d'entrées. Si le Nanyang - mer de Chine méridionale - constitue la première zone d'implantation des migrants chinois, ils essaient aussi dans les îles de l'océan Indien et du Pacifique, le long de la bordure orientale du Pacifique et dans les îles de la Méditerranée caribéenne.

▪ Les migrations chinoises contemporaines

Dès les années 1920-1930, la féminisation de l'émigration participe à la mutation de la *migration de travail*, temporaire, en une *migration de peuplement*, définitive. En 1949, les communistes au pouvoir interdisent la migration. Dans le contexte de la guerre froide, le franchissement des frontières est considéré comme un acte idéologique et le migrant est perçu comme un déserteur par la RPC. Les départs clandestins se multiplient, notamment en direction de Hong Kong, lors du Grand Bond en avant de 1958. Avec la Révolution culturelle (1966-1976), tout individu cherchant à sortir du territoire devient un suspect politique.

Dans le cadre de la politique de réformes et d'ouverture menée par la Chine à partir de 1978, la sortie du territoire est facilitée pour les familles des Chinois d'outre-mer et pour les étudiants boursiers, puis sur financements privés. À partir de 1986, les conditions d'obtention d'un passeport s'assouplissent pour toute la population. De nouvelles catégories de migrants apparaissent comme celles des entrepreneurs, des cadres et de techniciens hautement qualifiés. La migration des étudiants s'intensifie, notamment lors du printemps de Pékin en 1989. En 2011, « *Partir, circuler, s'installer à l'étranger devient, pour ceux qui peuvent y accéder, un attribut de la vie privée dans laquelle les autorités n'ont plus l'intention, a priori, de s'immiscer* » (9).

Les migrations chinoises contemporaines s'orientent désormais davantage vers les pays économiquement développés, en Amérique du Nord et en Europe plutôt que vers l'Asie du Sud. Mais le contexte migratoire mondial, marqué par un durcissement des politiques d'immigration des foyers d'installation et une pression migratoire dans les foyers de départ, est propice au développement d'une immigration clandestine et à la réorientation des migrants vers des Etats aux conditions d'entrée et de séjour moins strictes comme les pays d'Europe centrale et orientale, la Sibérie orientale, l'Asie centrale... L'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine deviennent les « *nouveaux Eldorados migratoires chinois* » (10).

1.2 Géographie de la diaspora chinoise

▪ Comptabiliser les Chinois d'Outre-mer

Comptabiliser le nombre de Chinois d'outre-mer est délicat du fait de l'absence de définition juridique de cette catégorie, de la qualité inégale des recensements nationaux, du fait de l'ancienneté de la migration, des naturalisations et des mariages interethniques. Les descendants des migrants ou les Tibétains réfugiés en Inde doivent-ils être comptabilisés parmi les Chinois d'outre-mer alors qu'ils ne



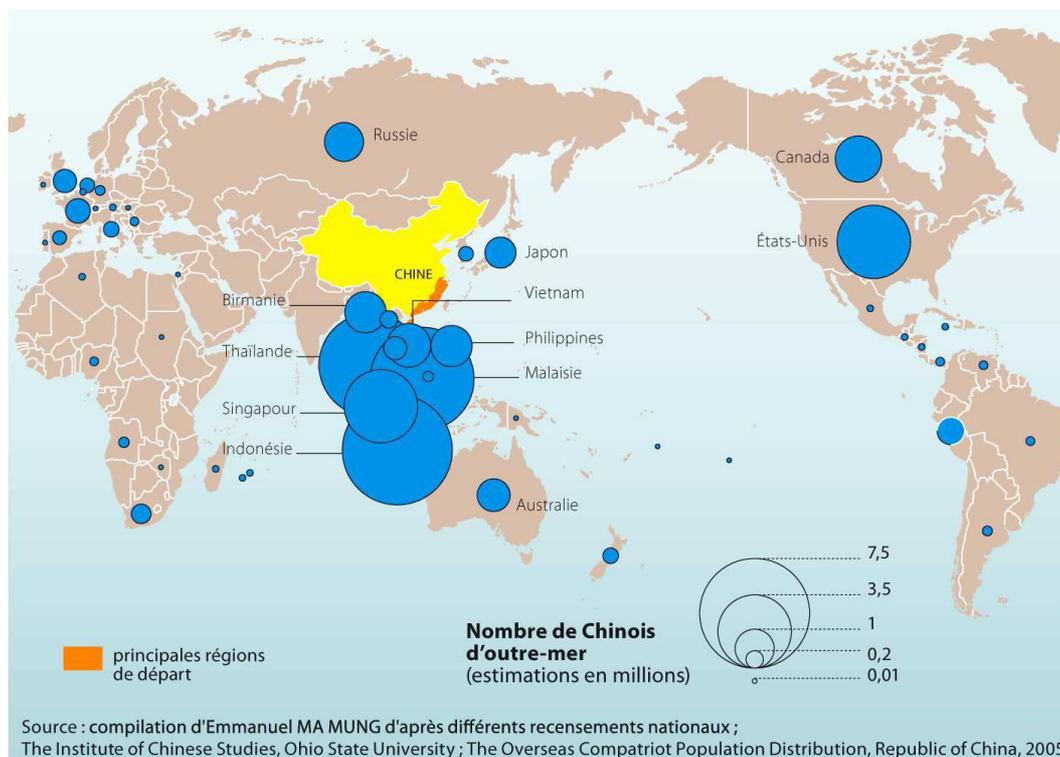
se reconnaissent pas comme tels? Il est en outre difficile d'évaluer le nombre d'immigrés clandestins car ils ne sont, par définition, pas enregistrés.

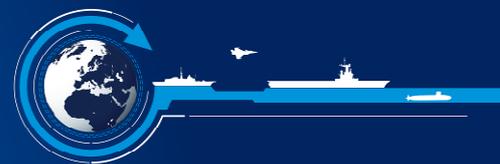
Selon les estimations, le nombre de Chinois d'outre-mer s'élèverait entre 44 et 50 millions en 2012 (11), contre 30 millions au début des années 1990 (12). Si les effectifs de la diaspora chinoise sont en croissance rapide, celle-ci représente une petite partie de la population des pays d'accueils, à l'exception de Singapour (74 %) et des Iles Christmas (73%).

▪ Localiser les Chinois d'Outre-mer

Aujourd'hui, les Chinois d'outre-mer sont implantés dans la quasi-totalité des États. Leur répartition dans le monde est marquée par l'histoire des migrations chinoises. Ainsi, l'Asie du Sud-Est compte 30 millions de Chinois, soit environ 80 % de la diaspora en 2012. Mais la diaspora chinoise est aussi fortement implantée en Amérique du Nord (5 millions) - l'immigration chinoise représente 36 % de la population étrangère aux États-Unis - et en Europe occidentale (1,3 million). Des communautés chinoises se sont fixées en Australie et en Nouvelle Zélande. L'Europe centrale et orientale ainsi que l'Afrique et l'Amérique du Sud comptent un nombre croissant de diasporants chinois. Dans les archipels, leur présence est éclatée.

La diaspora chinoise en 2007





La migration *prolétaire et marchande* a donné naissance dans chaque foyer d'accueil à un dispositif économique constitué de petites entreprises - restaurants, petites industries de textile, commerce de proximité -, dirigées par des Chinois et reliées entre elles à l'échelle locale pour assurer leur financement et leur approvisionnement, notamment en main d'œuvre. Cette diaspora entrepreneuriale joue un rôle central sur le marché de l'emploi dans les foyers d'accueil : les travailleurs immigrés répondent davantage à la demande de main d'œuvre du circuit économique chinois qu'à la demande du marché du travail des pays d'installation. L'espérance, partagée par les travailleurs chinois, de devenir eux aussi des entrepreneurs les incite à accepter des conditions de travail difficiles.

En outre, la diaspora chinoise est composée de *migrants présentant des niveaux de formation élevée*, envoyés à l'étranger pour améliorer les conditions de vie de leur famille restée en Chine. La migration économique est ainsi conçue comme un moyen de faire face à l'insécurité économique et au chômage, générés par la restructuration massive des secteurs industriels.

La diaspora est par ailleurs constituée d'étudiants, des *futures élites*. La Chine est ainsi le premier pays pourvoyeur d'étudiants étrangers à travers le monde. Selon le ministère de l'Éducation chinois, 229 300 étudiants chinois sont partis étudier à l'étranger en 2009.

Enfin la diaspora chinoise compte un nombre croissant de *femmes et d'immigrés clandestins*. Néanmoins, E. Ma Mung souligne « *ce ne sont jamais les plus pauvres, car il faut des moyens pour venir* ».

L'ancienneté du phénomène migratoire et son ampleur à l'échelle mondiale, singularités de la diaspora chinoise, ont produit des filières migratoires distinctes de telle sorte que l'on peut se demander si l'influence des Chinois de Thaïlande, des Chinois du Vietnam, des Chinois d'Europe ou d'Amérique est comparable. La diaspora chinoise s'apparente à une diaspora de diasporas. Pourtant, la pratique du mandarin écrit et la culture chinoise unifient l'ensemble des migrants chinois, qui deviennent les acteurs transnationaux de la puissance chinoise.

2. Les Chinois d'Outre-mer : les acteurs transnationaux de la puissance chinoise

À partir des années 80, le gouvernement chinois poursuit une politique pro-diaspora pour mettre la mobilité au service des intérêts nationaux et internationaux de la Chine. Selon Emmanuel Ma Mung, « *Cette reconnaissance de facto de la diaspora comme entité autonome et distincte de la Chine est un tournant majeur dans les relations Chine-diaspora chinoise, et sans doute, plus profondément, dans la conception qu'a la Chine de l'exercice de sa puissance* »

2.1 La diaspora, un facteur de développement économique de la Chine

La diaspora prend part dans le développement économique de la Chine. Les retours financiers sont d'autant plus conséquents que la diaspora chinoise a acquis un poids économique sans précédent,



notamment en Asie du Sud-est. En effet, en 2003, les actifs chinois contrôlaient 70 % des PIB malaisien, thaïlandais et indonésien et 68 % du chiffre d'affaires des 250 plus grandes sociétés des Philippines (15).

▪ **Les retours financiers : remises et investissements**

Les Chinois d'outre-mer envoient des remises à leurs familles restées au pays. Selon la Banque mondiale, le montant des transferts de fonds reçus par la Chine en 2010 s'élève à 51 milliards et 300 millions de dollars. Les autorités chinoises encouragent ces retours financiers qui garantissent aux familles les plus démunies un revenu primaire ou un revenu complémentaire leur permettant de financer les frais de scolarité des enfants ou de santé des plus âgés.

Les autorités chinoises cherchent à capter les capitaux des Chinois d'outre-mer. En 2004, la diaspora chinoise représente 60 % des investissements étrangers en Chine (16). En 2006, Hong Kong et Taïwan représentent plus de la moitié des 63 milliards des investissements privés totaux.

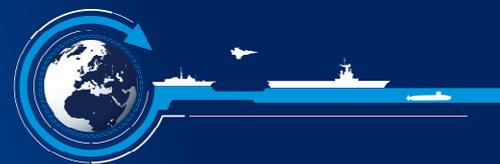
▪ **Sécurisation des importations, stimulation des exportations**

Dans un contexte de croissance, l'Empire du milieu est de plus en plus dépendant des importations des ressources naturelles étrangères. Les entreprises chinoises à l'étranger sécurisent l'approvisionnement de la Chine en matières premières. En Afrique, les travailleurs chinois construisent des infrastructures facilitant le transport des matières premières et exploitent des terres louées ou achetées par la Chine. Aussi, en République démocratique du Congo, 2,8 millions d'hectares de terres sont cultivés par une main d'œuvre chinoise pour produire des palmiers à huile, utilisés comme biocarburant.

Inversement, la diaspora stimule les exportations de la production chinoise. Les entreprises étrangères dirigées par les Chinois d'outre-mer importent des composants - électronique, électrique, de bureau, de jouets - assemblés en Chine. Les migrants commerçants-entrepreneurs stimulent les exportations des produits manufacturés chinois. Par exemple, la Chine exporte vers l'Afrique des vêtements à bas prix, des biens d'équipements... Mais constatant les conséquences délétères de ces exportations massives, les gouvernements africains ont pris des mesures restrictives à l'égard des échanges avec la Chine. En 2008, le gouvernement sud-africain de Thabor M'Béki impose à Pékin des quotas d'importation sur le textile.

▪ **Le savoir-faire des migrants et les transferts de haute technologie**

Le gouvernement chinois cherche en outre à capter le savoir-faire des migrants en poursuivant une politique de retour incitative. Depuis 2007, plus de 50 entreprises chinoises d'une valeur de 57 milliards de dollars sont dirigés par des Chinois formés à l'étranger, qui en ont amélioré la performance. Prenons l'exemple des panneaux solaires, dont la Chine est devenue le premier producteur mondial (17). Se fondant sur une base de données de 70 642 brevets liés à l'industrie photovoltaïque et sur une enquête de terrain menée auprès de professionnels chinois, Glachant, Ménière et de la Tour (18) relèvent deux facteurs explicatifs de la montée en puissance de la Chine dans l'industrie solaire photovoltaïque. Premièrement, les entreprises chinoises ont bénéficié du savoir-faire d'une main d'œuvre qualifiée issue de la diaspora chinoise. Ainsi, le fondateur de Suntech, le premier producteur chinois de panneaux solaires, a fait ses études à l'Université de New



South Whales en Australie. Parmi les membres des comités de direction des trois plus grosses entreprises photovoltaïques chinoises, 61 % ont étudié ou travaillé hors de Chine. Deuxièmement, l'industrie photovoltaïque chinoise a bénéficié de transfert de technologies, les migrants chinois facilitant l'achat des lignes de production dans les pays industrialisés.

Le cas du programme Shenzhou est particulièrement éclairant pour comprendre le rôle que jouent les migrants chinois dans la transmission de savoir-faire et le transfert de technologies. En 1995, la Russie vend à la Chine des technologies aéronautiques et spatiales. Cela débouche sur un accord prévoyant le transfert de technologie du vaisseau spatial russe Soyouz à la Chine et la formation de futurs cosmonautes chinois par la Russie. Après leur formation au Centre d'entraînement des cosmonautes Youri Gagarine en Russie, Wu Jie et Li Qinglong retournent en Chine où ils sont chargés d'entraîner les futurs astronautes chinois au Centre spatial de Jiuqan. Ce transfert de savoir-faire et d'information a permis aux autorités chinoises de lancer le *Vaisseau Divin*, le Shenzhou 1, le 19 novembre 1999.

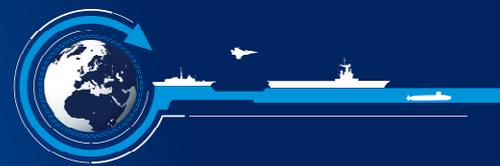
2.2 La diaspora, assise d'une stratégie d'expansion culturelle

- **La conscience identitaire chinoise, malgré la diversité des trajectoires migratoires**

L'unité de la diaspora chinoise repose sur la croyance subjective des migrants en leur origine commune, la Chine. Ce sentiment d'appartenance est au fondement de l'identité ethnique telle que la définit Weber (19) : « *Nous appellerons groupes ethniques, quand il ne représente pas des 'groupes de parentage', ces groupes humains qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou pas* » (20). Cette conscience identitaire unifie les Chinois d'outre-mer malgré la diversité de leur trajectoire migratoire, malgré la diversité des réseaux et des profils sociologiques des émigrés. Elle est fondée sur le partage d'une langue, le mandarin, malgré la diversité des dialectes, et sur le partage d'une culture. Ce « *conglomérat hérité* » pour reprendre l'expression de Pierre Bugard englobe les mythes fondateurs, les valeurs confucéennes et les codes accumulés au cours de l'histoire et transmises de génération en génération. La presse communautaire et les productions culturelles comme le cinéma renforcent le sentiment d'appartenance des Chinois d'outre-mer à une même communauté. *In the mood for love* (2000), réalisé par Wong Kar-wai, met en scène les relations économiques, informelles et affectives tissées entre les communautés chinoises de Singapour, du Japon, des États Unis et des Philippines.

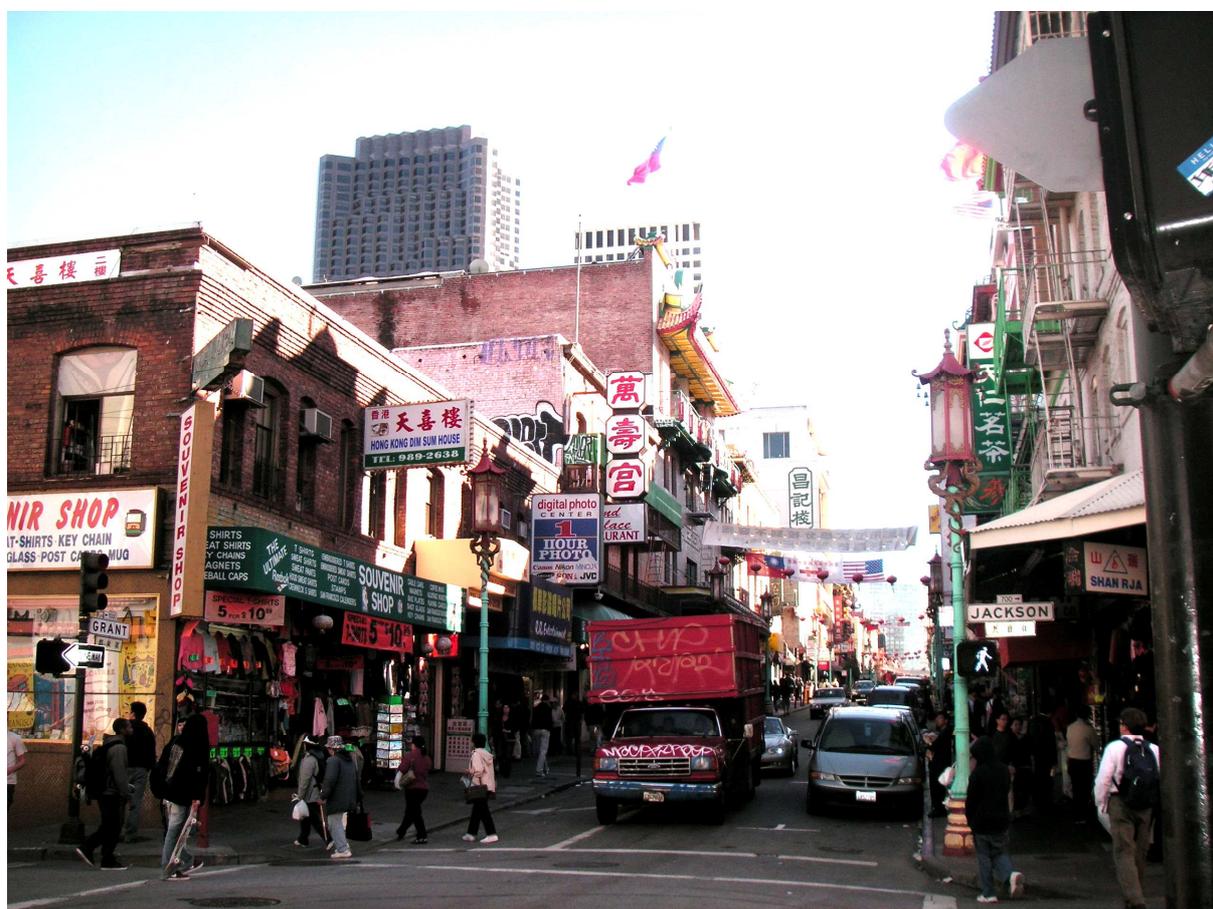
- **Les Chinatowns : des Chines ultramarines**

Dans la plupart des foyers d'installation, les migrations chinoises ont donné naissance à des *Chinatowns*, nœuds du réseau diasporique et espaces d'accueil des Chinois d'outre-mer qui y logent et y travaillent. Intersections de flux de toute nature, ces Chines ultramarines sont des lieux de transit, d'entraide, de rencontres et d'échanges. Les diasporants s'y procurent des biens et des services spécifiques (produits alimentaires, vêtements, soins...), qui constituent des marqueurs distinctifs de leur identité. Bernard Wong analyse ainsi la Chinatown de New York comme un espace de formation d'une identité ethnique distinctive (21). Au cœur de la diaspora entrepreneuriale, les Chinatowns sont



des lieux d'intégration économique et d'investissement. Si les Chines ultramarines sont avant tout le lieu de rassemblement des migrants chinois, elles sont devenues des lieux de consommation exotique pour la population des foyers d'accueils.

Manifestations spatiales les plus visibles de la diaspora, les Chinatowns du monde entier affichent une certaine unité et arborent des symboles identiques (larges idéogrammes, lampions rouges, portails d'entrées abondamment décorés...). Emmanuel Ma Wung y voit la création de « lieux d'origine de substitution ». Selon Raulin, elles sont des lieux « d'approvisionnement de la culture chinoise » (22), des univers de références communes qui confortent le sentiment d'appartenance des émigrés chinois à la diaspora.



Chinatown de San Francisco © Paul Miller

Mais malgré cette unité symbolique, les conditions d'apparition de ces Chines ultramarines diffèrent selon les pays, certaines résultant de la ségrégation des immigrés chinois dans certains quartiers, d'autres d'un regroupement volontaire de la part des diasporants. Aussi, l'influence des *Chinatowns* dans les villes d'installation varie d'un pays à l'autre. La Ville de Paris a notamment rejeté les demandes de plusieurs associations chinoises qui cherchaient à obtenir l'autorisation de construire un portail dans le 13^e arrondissement. Les Chines ultramarines connaissent des évolutions spécifiques dans chaque foyer d'installation, leur importance varie tout comme le rôle qu'elles jouent sur le plan symbolique, économique et résidentiel. Certes diverses, les Chines ultramarines sont des lieux de



puissance, permettant de structurer les flux qui relient les pôles de la diaspora. Emmanuel Ma Mung écrit ainsi : « *Le réseau des Chinatowns est souvent la réplique du réseau mondial des villes (New York, Londres, Tokyo, Paris)* ».

▪ L'expansion culturelle

Les autorités chinoises cherchent à s'appuyer sur la diaspora chinoise pour diffuser la culture chinoise et la langue au-delà des frontières nationales. La politique du lien s'appuie sur les associations de migrants, les médias et la promotion d'une politique d'éducation active à destination des communautés chinoises d'outre-mer. Imprégnées d'un fort sentiment nationaliste, les communautés chinoises à l'étranger soutiennent l'offensive culturelle lancée par la Chine et accompagnent l'émergence de son soft power. Par exemple, les instituts Confucius, implantés à l'étranger, ont été créés dans le but de diffuser la culture millénaire de la Chine, de promouvoir l'enseignement du mandarin et d'initier les populations occidentales à la gastronomie chinoise, à la médecine traditionnelle chinoise, aux arts énergétiques et martiaux, et à la calligraphie.

2.3 La diaspora, un atout politique

▪ Un soutien à la politique de réunification nationale menée par Pékin

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, la Chine est un État scindé en deux gouvernements, le gouvernement communiste en RPC et le gouvernement nationaliste de Chiang Kai-Chek à Taïwan. A partir de 1979, Pékin invite les Chinois d'outre-mer à peser sur leurs gouvernements en faveur d'une politique pacifique de réunification nationale. Aussi, en 1993, des délégations envoyées aux États Unis par Pékin sont chargées de convaincre la diaspora chinoise de se prononcer contre l'intervention américaine sur la question de la partition de la Chine et d'œuvrer pour le retrait de l'aide américaine à Taïwan. De plus, les autorités chinoises appellent les nouveaux émigrés à boycotter les activités des communautés taïwanaises pro indépendantistes. La diaspora chinoise se révèle être un atout politique pour Pékin : une centaine de comités en faveur de la réunification de la Chine sont fondées à l'étranger par des membres de la diaspora. En 2002, le premier ministre chinois Zhu Rongji affirme le soutien de Pékin « *aux activités patriotiques des Chinois d'outre-mer dans le domaine de l'anti-indépendance de Taïwan* ». Par les échanges économiques et les flux qu'elle engendre, la diaspora chinoise à Taïwan participe à la réunification de fait de la Chine. Selon Carine Pina Guerassimoff, « *les Chinois d'outre-mer sont impliqués dans la création d'une cohérence spatiale et sociétale entre ses territoires* ».

▪ Un atout diplomatique : le cas de la Chinamérique

La diaspora chinoise peut permettre à la Chine de créer ou de renforcer ses liens économiques, politiques et diplomatiques avec les États d'accueils. Selon Pina Guerassimoff, les migrants chinois représentent des « *agents transnationaux de la puissance chinoise* » (23). Les *Chinese American* représentent des rouages du rapprochement entre Pékin et Washington. Après avoir été gouverneur de l'État de Washington de 1997 à 2005, Garry Locke, petit-fils d'immigrés chinois originaires de



Jilong, est nommé par Obama au poste d'ambassadeur américain à Pékin en 2011. Il œuvre pour la pacification des relations entre la Chine et les États Unis, en conflit permanent sur la dévaluation du Yuan, Taïwan ou encore sur les droits de l'homme.

Si les Chinois d'outre-mer servent de relais à la puissance chinoise, ces populations émigrées peuvent aussi être analysées en tant qu'entités autonomes vis à vis de l'État chinois. Il s'agit alors d'analyser leur influence sur le pays d'origine, les pays d'accueils et sur la scène internationale.

3. L'influence de la Chine d'outre-mer : une influence variable selon les espaces

3.1 Une influence sur le pays d'origine ?

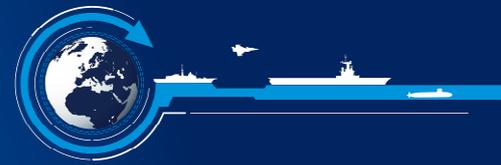
En 1911, Sun Yat-sen déclare : « *Les Chinois d'outre-mer sont la force principale de la révolution.* » Si la diaspora a joué un rôle central dans les transformations de l'État chinois, il semble que son influence politique soit aujourd'hui limitée. Les Chinois d'outre-mer ne sont pas représentés politiquement en Chine, comme les Français résidents à l'étranger le sont au Parlement. Éminemment économique et financière, l'influence de la diaspora est aussi identitaire. Les populations chinoises émigrées participent à la redéfinition de l'identité de la nation sans être physiquement sur le territoire. Anderson parle à ce propos de « *long distance nationalism* ». La diaspora revendiquerait ainsi un « *droit de regard* » (24) sur les mythes fondateurs et la définition des intérêts de la nation.

De plus, en tant que structure prédisposant à la migration, la diaspora exerce une influence sur les futurs migrants : elle facilite d'une part la mobilité des Chinois par les réseaux qu'elle entretient et oriente d'autre part leur choix de destination.

3.2 Une influence sur les pays d'accueils ?

▪ Une influence variable dans l'espace

Les populations chinoises émigrées exercent une influence variable sur les pays d'accueil, selon leur poids démographique et économique, leur degré d'intégration, leurs perceptions des populations locales... Selon Emmanuel Ma Mung, « *leur situation est très variable d'un pays à l'autre, allant de groupes cultivant leur spécificité chinoise à des communautés assimilées aux populations locales et développant des cultures métissées* ». L'influence de la diaspora chinoise dans les pays d'accueil ne peut donc pas faire l'objet d'une généralisation. Évaluer le poids des immigrés chinois dans la société locale nécessite au préalable une mise en perspective historique et une contextualisation. Ainsi, en Asie du Sud-Est, les Chinois d'outre-mer ont été très actifs dans les mouvements pour l'indépendance nationale. En Malaisie, fort de leur poids démographique, ils représentent une grande proportion de l'électorat et ont été présents dans plusieurs gouvernements de coalition. Loin de rassembler les Malaisiens, les élections législatives de mai 2013 ont au contraire renforcé le caractère ethnique de la scène politique. Le Barisan Nasional, coalition au pouvoir depuis l'indépendance de 1957, a perdu le soutien des émigrés chinois, qui ont massivement voté pour le Democratic Action Party, un des trois



partis de la coalition de l'opposition, dirigé par des Malais d'origine chinoise, qui défendent les intérêts et les droits de leur communauté. Commentant la courte victoire de la coalition gouvernementale, le premier ministre Najib Razak a souligné « *c'est un tsunami chinois* ».

▪ Une influence variable dans le temps

De plus, l'influence de la communauté chinoise sur les pays d'accueils n'est pas figée, elle évolue au cours du temps. Analysons le cas de la diaspora chinoise à Paris. Longtemps considérée comme une *minorité silencieuse*, dont la participation politique est faible, la minorité chinoise s'est mobilisée massivement suite à des bagarres à Belleville entre des ressortissants chinois et d'autres populations. Le 20 juin 2010, pour la première fois dans l'histoire de la diaspora chinoise en France, 20 000 immigrants chinois descendent dans la rue, rassemblés autour du slogan « *Non à la violence, sécurité pour tous* ». Tous les slogans sont en chinois et la manifestation tourne en mini-émeute. Près d'un an plus tard, le 19 juin 2011, une nouvelle manifestation est organisée par les représentants de la communauté chinoise de Belleville, sous le mot d'ordre « *La sécurité, un droit* ». Cette fois-ci, les slogans sont en français et épousent les valeurs républicaines, la marche est organisée entre République et Nation, le trajet classique des manifestations parisiennes, et la manifestation s'achève sans accrocs avec la police. Cette évolution rend compte du processus d'apprentissage politique par la minorité chinoise, qui s'imprègne du code militant français et met en scène des symboles de la République française lors de ses mobilisations. Après avoir proposé une comparaison des deux manifestations de 2010 et 2011, Ya-Han Chuang conclue : « *cette évolution montre que l'intégration politique est une négociation permanente entre le « là-bas » et l'« ici » des immigrants, entre les valeurs de la société d'origine et la perception de la société d'accueil. C'est grâce à ces apprentissages politiques à travers les institutions que les « Chinois à Paris » pourraient se transformer en « Chinois de Paris »* » (25)

▪ La discrimination ethno-raciale

Du fait de leur influence économique - variable selon les pays en fonction de leur poids démographique relativement à la population locale -, les migrants chinois sont accusés d'accaparer les richesses nationales et de travailler pour la Chine, davantage que pour leur patrie d'adoption. Par exemple, au début du XXe siècle, un tract thaïlandais intitulé « *Les Juifs d'Orient* » lance ainsi une campagne antichinoise. Aux États-Unis, la loyauté des *Chinese American*, bien que présentés comme des modèles d'intégration, est fréquemment remise en cause lors de scandales médiatiques, notamment d'espionnage industriel. Mais cette méfiance existe aussi du côté du gouvernement chinois, vis à vis des émigrés Chinois d'outre-mer, comme l'illustrent les réactions des diplomates chinois face à la nomination de Gary Locke, mentionnées précédemment.

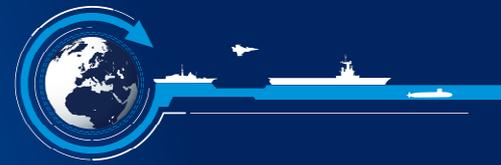
3.3 L'influence de la diaspora sur les organisations internationales

La diaspora participe certes à la puissance de la Chine sur la scène internationale. Mais on pourrait imaginer qu'elle influe directement sur les décisions des organisations internationales. Par exemple, l'intégration de la Pologne à l'OTAN est en grande partie due au fait que la diaspora polonaise s'est organisée pour peser sur la décision étasunienne. Or, l'influence de la Chine d'outre-mer sur les organisations internationales est limitée car la diaspora n'est pas tant un sujet transnational cohésif qu'un espace social transnational.



Conclusion

Ses deux millénaires d'existence, sa masse totale qui dépasse de loin les autres diasporas, la multiplicité de ses réseaux et son poids économique rendent la diaspora chinoise singulière. Ainsi, les Chinois d'outre-mer sont des relais stratégiques de la puissance chinoise. Au-delà des flux financiers massifs qu'ils suscitent en direction de leur pays d'origine, les migrants participent au rayonnement culturel de la Chine à l'échelle mondiale et peuvent peser sur les gouvernements locaux pour faire valoir les intérêts de Pékin. Cette influence est réciproque dans la mesure où la diaspora contribue à la redéfinition de l'identité nationale chinoise. Mais, imprégnés d'un fort sentiment nationaliste, les migrants chinois sont enclins à défendre les valeurs et les intérêts de la terre d'origine, avec laquelle ils maintiennent des liens, réels ou imaginaires. Les migrants chinois contribuent activement au renforcement de la puissance étatique de la Chine, définie par Susan Strange comme la capacité à pourvoir aux quatre besoins sociaux que sont la sécurité, le savoir, la production et la finance (26).



Notes

- 1) AGNEW J., « The Territorial Trap : The Geographical Assumptions of International Relations theory » Review of International Political Economy, Vol.1, n°1, 1994, pp.53-80
- 2) MA MUNG E., « Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora », Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol.8, n°3, 1992, pp.1-20
- 3) SHEFFER G., « Ethnie Diasporas : a threat to their hosts ? », in *International migration and security*, WEINER M., Westview Press, 1993, pp.263-285.
- 4) Estimation de l'agence Bloomberg, qui prend en compte le volume des exportations et des importations.
- 5) Comme le montre Eric Izraelewicz dans *L'arrogance chinoise*.
- 6) De Java au Siam.
- 7) YEN C-H., *The Overseas Chinese and China Economics Modernization 1875-1912*, Singapour, Southe SEAS Society, 1976, p.433
- 8) Transcription phonétique en chinois du tamoul kuli (salaire) ou turc kuli (esclave). Mot composé en chinois de deux sinogrammes signifiant « dur labeur ».
- 9) Ibid.
- 10) Ibid.
- 11) GUERASSIMOFF P., *La Chine et sa nouvelle diaspora*, Paris, Ellipses, 2012, p.20
- 12) TROLLIET P., *Peut-on parler d'une diaspora chinoise ?*, L'Espace Géographie, 1994
- 13) SANJUAN T., *Atlas de la Chine*, Autrement, Paris, 2007, p.74
- 14) MA MUNG E., « Continuité temporelle, contiguïté spatiale et création d'un monde propre », Le cas de la diaspora chinoise, *L'Espace géographique*, 2012, Tome 41, p.352-368
- 15) TANGUY G., « La diaspora chinoise, une puissance financière », L'Express, 01 novembre 2003
- 16) MA MUNG K-E., « Diaspora et migrations chinoises », in Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne, L'enjeu mondial Presses de Sciences Po « Annuels », 2009, p.235-244
- 17) DE LA TOUR A., GLACHANT M., MENIERE Y., « Innovation et transferts de technologie : Le cas de l'industrie photovoltaïque en Chine », World Intellectual Property Congress, AIPPI, Paris, 3-6 octobre 2010
- 18) Chercheur au CERNA, MINES ParisTech.
- 19) Pour Weber, l'identité ethnique repose sur la croyance de la filiation, cette dernière étant réelle ou supposée. Cette définition est opératoire, c'est-à-dire applicable à tout type de population, mais elle n'est pas statistique, car elle ne permet pas de comptabiliser précisément les individus formant cette population.
- 20) WEBER M., *Economie et société*, Paris, Plon, 1971, Tome II



21) WONG B-P., *Chinatown : Economic Adaptation and Ethnic Identity of the Chinese*, New York : Holt, Rinehart & Winston, 1982, 110p.

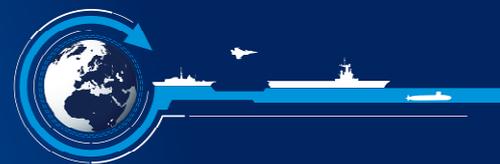
22) RAULIN A., « Consommation et adaptation urbaines des minorités urbaines en région parisienne », *Sociétés contemporaines*, n°4, 1990

23) GUERASSIMOFF P., *La Chine et sa nouvelle diaspora : la mobilité au service de la puissance*, Paris, Ellipses, 2012

24) SHAIN Y., *Kinship and Diasporas in International Affairs*, University of Michigan Press, octobre 2007

25) CHUANG Y-H., « Les manifestations des Chinois de Bellevill. Négociation et apprentissage de l'intégration », *La Vie des Idées*, 15 juillet 2013. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-manifestations-des-chinois-de.html>

26) SUSAN S., « Toward a Theory of Transnational Empire », in Czempiel E.O and ROSENAU J.N, *Approaches to World Politics for the 1990s*, Lexington Books, 1989, p.161-176



Bibliographie

Articles de presse

- TANGUY G., « La diaspora chinoise, une puissance financière », L'Express, 01 novembre, 2003

Articles scientifiques

- AGNEW J., « The Territorial Trap : The Geographical Assumptions of International Relations theory » *Review of International Political Economy*, Vol.1, n°1, 1994, pp.53-80
- MA MUNG E., « Dispositif économique et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol.8, n°3, 1992, p.1-20
- MA MUNG K-E., « Diaspora et migration chinoises », in Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne, *L'Enjeu mondial*, Presses de Sciences Po, 2009, p.235-244
- MA MUNG E., « Continuité temporelle, contiguïté spatiale et création d'un monde-propre », Le cas de la diaspora chinoise, *L'Espace géographique*, 2012, Tome 41, p.352-3568
- RAULIN A., « Consommation et adaptation urbaines des minorités urbaines en région parisienne », *Sociétés contemporaines*, n°4, 1990, P.1-20
- SHEFFER G., « Ethnie Diasporas : a threat to their hosts ? » in *International migration and security*, WEINER M., Westview Press, 1993, p.263-285
- TROLLIET P., « Peut-on parler d'une diaspora chinoise ? », *Espace géographique*, Tomme 23, n°2, 1994, pp.97-105

Ouvrages généraux

- SUSAN S., « Toward a Theory of Transnational Empire », in CZEMPIEL E.O and ROSENAU J.N, *Approaches to World Politics for the 1990s*, Lexington, Lexington Books, 1989, p.161-176
- SANJUAN T., *Atlas de la Chine*, Paris, Autrement, 2007, p.74
- YEN C-H., *The Overseas Chinese and China Economic Modernization 1875-1912*, Singapour, Souths SEAS Society, 1976, p.400-433

Ouvrages spécialisés

- COURMONT B., *Chine, la grande séduction : essai sur le soft power chinois*, Paris, Choiseul, 2009
- GUERASSIMOFF P., *La Chine et sa nouvelle diaspora : la mobilité au service de la puissance*, Paris, Ellipses, 2012
- MA MUNG E., *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Orphys, 2000
- PICQUART P., *L'empire chinois : mieux comprendre le futur numéro 1 mondial, histoire et actualité de la diaspora chinoise*, Paris, Favres, 2004
- SHAIN Y., *Kinship and Diasporas in International Affairs*, University of Michigan Press, octobre 2007
- TROLLIER P., *La Diaspora chinoise*, Paris, Presses universitaires de France, 2000

LES ÉDITIONS DU CESM

Centre de réflexion stratégique, le CESM diffuse cinq publications régulières sur la stratégie navale et les principaux enjeux maritimes :

Études marines :

revue semestrielle, véritable plongée au cœur du monde maritime (géopolitique, juridique, historique, économique...).

Cargo Marine :

études diverses et salées réalisées par le pôle Études et ses partenaires pour un point précis sur des sujets navals et maritimes.

La Hune du CESM :

tour du monde bimestriel des enjeux navals et maritimes vus par la presse et le net.

Brèves marines :

chaque mois, un éclairage synthétique sur des thèmes historiques, géopolitiques et maritimes.

Les @mers du CESM :

veille maritime bihebdomadaire de la presse et du net.

Rendez-vous sur notre site internet :
cesm.marine.defense.gouv.fr

Rejoignez le CESM sur :

